

AMBIANCE - PAYSAGE
Société à responsabilité limitée
Au capital de 7 600 euros
Siège social : 916 Route d'Angresse
40150 SOORTS-HOSSEGOR
451 220 313 RCS DAX

**DÉCISION UNANIME DES ASSOCIÉS
DU 5 AOUT 2025**

EXTRAIT

PREMIERE DÉCISION

Les Associés prennent acte, à l'unanimité, que :

- L'intégralité des 475 parts sociales composant le capital social de la Société était initialement détenue par M. Lucas BAGES
- Suivant actes sous seings privé en date du 19/06/2025, M. Lucas BAGES a cédé 188 parts sociales numérotées de 144 à 331 à la société STEL HOLDING
- Suivant actes sous seings privé en date du 25/06/2025, M. Lucas BAGES a cédé 1 part sociale numérotée 333 à Mme Stéphanie BAGES
- Suivant actes sous seings privé en date du 28/07/2025, M. Lucas BAGES a cédé 142 parts sociales numérotées de 334 à 475 à la société HOLDING PINHAT
- Suivant actes sous seings privé en date du 04/08/2025, M. Lucas BAGES a apporté 143 parts sociales numérotées de 1 à 143 à la société STEL HOLDING

Les Associés décident en conséquence, à l'unanimité, de mettre à jour ainsi qu'il suit l'article « CAPITAL SOCIAL » des statuts de la Société dont la rédaction est à présent la suivante :

« ARTICLE 7 – CAPITAL SOCIAL »

Le capital social est fixé à **sept mille six cents euros (7 600 euros)**, divisé en 475 parts de 16 euros chacune, entièrement libérées, numérotées de 1 à 475 et réparties ainsi qu'il suit :

- **La société STEL HOLDING,**
Titulaire de 331 parts sociales en pleine propriété,
Numérotées de 1 à 331
- **Monsieur Lucas BAGES,**
Titulaire de 1 part sociale en pleine propriété,
Numérotée 332
- **Madame Stéphanie LAMARQUE, ayant pour nom d'usage BAGES,**
Titulaire de 1 part sociale en pleine propriété,
Numérotée 333
- **La société HOLDING PINHAT,**
Titulaire de 142 parts sociales en pleine propriété,
Numérotées de 334 à 475

Total égal au nombre de parts composant le capital social : 475 parts sociales

La présente répartition du capital social est à jour des cessions et apport de titres suivants :

- Suivant actes sous seings privé en date du 19/06/2025, M. Lucas BAGES a cédé 188 parts sociales numérotées de 144 à 331 à la société STEL HOLDING
- Suivant actes sous seings privé en date du 25/06/2025, M. Lucas BAGES a cédé 1 part sociale numérotée 333 à Mme Stéphanie BAGES
- Suivant actes sous seings privé en date du 28/07/2025, M. Lucas BAGES a cédé 142 parts sociales numérotées de 334 à 475 à la société HOLDING PINHAT
- Suivant actes sous seings privé en date du 04/08/2025, M. Lucas BAGES a apporté 143 parts sociales numérotées de 1 à 143 à la société STEL HOLDING

Le capital social peut être augmenté ou réduit dans les conditions prévues par la loi, en vertu d'une décision de l'Associée Unique ou d'une décision collective extraordinaire des associés. Toutefois, aucune augmentation de capital en numéraire ne peut être réalisée tant que le capital n'est pas entièrement libéré. »

La décision est prise à l'unanimité.

Le présent acte sera mentionné sur le registre des délibérations tenu au siège social et un exemplaire original signé par tous les associés sera conservé dans les archives de la Société.

CERTIFIE CONFORME

Fait à SOORTS-HOSSEGOR, le 5 août 2025

Le Gérant
M. Lucas BAGES